

Les Six Heures de L'Erdre 2015

Règlement de l'épreuve

1° Généralités

Le SUP est un sport qui se pratique debout (Stand Up) sur une planche, le déplacement s'effectue à l'aide d'une pagaie (Paddle)

La fédération délégataire pour ce sport est la Fédération Française de Surf.

En dehors des vagues, les enseignants diplômés (BE et BJEPS) des fédérations FFV et FFCK peuvent règlementairement encadrer les pratiquants de SUP afin de leur faire découvrir ce sport nautique, ses spécificités, ses risques et ses avantages.

Pour l'épreuve des Six Heures de L'Erdre dont le départ sera donné devant le Centre Nautique de la Jonelière (Nantes) le samedi 21 novembre 2015 à 10 heures précises le règlement sportif SUP Race 2015 est le règlement de référence qui sera appliqué.

Toutes les informations importantes seront mises en ligne au fur et à mesure sur la page Facebook de l'évènement : <https://www.facebook.com/events/787209738071995/>

2° Horaires

Le « briefing » obligatoire pour les capitaines d'équipe est prévu à 9h30 dans la salle d'accueil, au premier étage du centre nautique, près du secrétariat.

L'épreuve est lancée à 10h précise et sans appel des absents.

Les concurrents qui ne sont pas sur la ligne à 10h peuvent prendre le départ APRES le coup de sifflet. Dans la mesure où ils respectent le tracé du parcours, leurs course est prise en compte dans le temps qui leur reste disponible.

La fin de l'épreuve est signifiée (signal sonore) à 16 heures précises.

A partir de 15h45, les concurrents sont arrêtés à leur passage dans la zone de relai et ils doivent franchir la ligne d'arrivée, leur pagaie à la main, afin d'enregistrer le temps qui permet leur classement final.

A partir de 16h, les concurrents encore en course doivent franchir la ligne d'arrivée, pagaie à la main après avoir franchi la porte d'entrée dans la zone de relai.

3° Matériel

Conformément au règlement fédéral, le port du leash est obligatoire.

Chaque équipe dispose d'une seule planche pour l'épreuve. Chaque concurrent peut utiliser sa propre pagaie.

Un sticker fourni par l'organisation sera collé sur chaque planche afin de faciliter le pointage.

Le capitaine d'équipe est responsable du collage selon les recommandations affichées. Un sticker mal placé ou décollé peut occasionner des erreurs. Aucune réclamation ne sera acceptée à ce sujet. Les planches seront vérifiées au départ. Tout concurrent passant la zone de pointage sans sticker sur sa planche porte préjudice à son équipe (voir le paragraphe « pénalité »)

Toutes les planches correspondant à la définition du règlement fédéral SUP Race 2015 sont admises.
Il n'y a pas de classement spécifique en fonction de la longueur de planche.

4° Parcours

Le parcours est balisé avec des bouées et des marques naturelles. Il fait moins de 2km afin que les meilleurs le bouclent approximativement en 12-15 mn tandis que les moins aguerris mettent un temps raisonnable. Les conditions de vent du jour de l'événement sont considérées afin d'établir le tracé le plus plaisant.

Le départ est donné dans l'eau en direction d'une bouée de dégagement. La distance accomplie lors du premier tour est différente de la distance accomplie sur les autres tours.

Le parcours est mesuré au GPS avant l'épreuve et la mesure effectuée est celle qui fait référence pour l'énoncé des résultats.

5° Relais

Une zone de relai est clairement déterminée avec une porte d'entrée et une porte de sortie.

Il est obligatoire de passer les deux portes, y compris pour les « solo » et pour les concurrents qui désirent accomplir plusieurs tours sans s'arrêter.

Le relai s'effectue obligatoirement dans la zone délimitée à cet effet, sur l'eau ou sur la plage, en respectant la circulation et les mouvements de chacun des concurrents.

Les arrêts se font obligatoirement dans cette zone, quelle que soit leur durée et leur raison (changement de pagaie, ravitaillement)

Il est interdit de stationner dans la zone de relai.

Un poste de ravitaillement est à la disposition des participants à proximité de la zone de relai.

6° Pénalités

Conformément au règlement fédéral SUP Race 2015, des pénalités peuvent être appliquées.

Le non respect des marques de parcours conduit à la disqualification.

Le non respect des concurrents (abordage volontaire, gêne volontaire lors dans la zone de relai, etc) conduit à la disqualification.

Le SUP étant un sport qui se pratique debout, les concurrents qui effectuent tout ou partie du parcours à genoux verront leur équipe déclassée de 10 places.

Le membre d'une équipe qui passe la zone de pointage sans sticker collé sur sa planche fait perdre deux tours à son équipe.

Le membre d'une équipe qui passe la zone de pointage avec son leash attaché d'un seul côté (seulement du côté coureur ou seulement du côté planche) fait perdre deux tours à son équipe.

7° Classement

Le classement s'effectue sur la plus grande distance parcourue dans le temps imparti. Le

chronométrage intervient en seconde intention pour départager les équipes qui ont parcouru le même nombre de tours.

L'équipe qui a parcouru la plus grande distance avec le meilleur chrono est déclarée gagnante au classement scratch.

Exemple 1: une équipe passe la ligne à 15h50 en ayant parcouru 18 tours sera classée devant l'équipe qui passe la ligne à 16h00 en ayant parcouru seulement 17 tours

Exemple 2 : une équipe qui passe la ligne à 16h05 en ayant parcouru 19 tours sera classée devant l'équipe qui passe la ligne à 15h50 en ayant parcouru 18 tours.

7° Récompenses

Des trophées sont décernés aux équipes gagnantes « solo » « équipe masculine » « équipe fille ».
La première équipe mixte reçoit une dotation spécifique.

De nombreux lots sont prévus afin de récompenser au mieux l'ensemble des participants.

Des « gros lots » sont tirés au sort parmi les concurrents et remis lors de la cérémonie protocolaire, en cas d'absence du concurrent, il y a aura une remise en jeu du lot.

8° Formalités d'Inscription

Une pré-inscription doit être envoyée par le capitaine d'équipe à l'adresse suivante bureau@jps44.fr, au plus tard pour le 15 novembre.

Elle permet aux organisateurs de prévoir en quantité suffisante tout ce qui est nécessaire pour le confort des participants.

Le 21 novembre, le secrétariat est ouvert à partir de 8h30 dans les locaux du Centre Nautique de la Jonelière.

Chaque capitaine (ou un représentant de l'équipe) **doit passer valider son équipe en présentant les licences et/ou les certificats médicaux de chaque membre de l'équipe. Il doit apporter les autorisations parentales pour les mineurs dont il a la charge, acquitter les frais d'inscription et apposer sa signature afin de reconnaître, au nom de l'équipe, que le présent règlement est accepté.**

En échange, il recevra le sticker à coller sur la planche de l'équipe.